

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE METZERAL

Séance du mardi 21 mars 2017

Sous la présidence de Mme Denise BUHL, Maire, la séance est ouverte à 20 heures 30

Présents :

Mme Denise BUHL, Maire ;

M. André SCHICKEL

M. René SPENLE

M. Robert GEORGE

M. Thomas LITZLER

M. Stéphane ROESS

M. Denis THOMANN

Mme Danielle TRAPPLER

Mme Manuela VIEIRA

Mme Régine ZINGLE

Mme Christiane BEZOLD

Mme Chantal HEIL

M. Bertrand SPIESER

Absents excusés et non représentés :

Absents non excusés :

Ont donné procuration : Mme Catherine WEBER à Mme Denise BUHL et Mme Charlotte WODEY à M. André SCHICKEL

Secrétaire de Séance :

Mme Manuela VIEIRA, conseillère municipale, assistée par Mme Sandrine SCHWARZWAELDER.

Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 février 2017
2. Fonds de soutien à l'investissement public local
3. Compte administratif et compte de gestion 2016 – Budget général
4. Affectation des résultats 2016 – Budget général
5. Compte administratif et compte de gestion 2016 – Budget Eau / Assainissement
6. Affectation des résultats 2016 – Budget Eau / Assainissement
7. Compte administratif et compte de gestion 2016 – Budget Lehgasse
8. Affectation des résultats 2016 – Budget Lehgasse
9. Subventions 2017
10. Taux des taxes 2017
11. Dépenses d'investissement Budget Général
12. Ligne de trésorerie
13. Budget Primitif 2017 – Budget Général
14. Fixation prix de l'eau 2017
15. Dépenses d'investissement Budget Eau / Assainissement
16. Budget primitif 2017 – Budget Eau / Assainissement
17. Budget primitif 2017 – Budget Lehgasse
18. Communication et Urbanisme
19. Compte-rendu des commissions communales et des délégués aux syndicats intercommunaux
20. Divers

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le maire demande le retrait du point 2 par manque d'éléments.

A l'unanimité des membres présents, le point relatif au fonds de soutien à l'investissement local est ajourné.

Point 1 - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion et signature du registre des délibérations :

Le Conseil approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du mardi 21 février 2017.

Point 2 – Fonds de soutien à l'investissement local - REPORTE

Point 3 – Compte administratif et compte de gestion 2016 – Budget général.

3.1 - Compte Administratif 2016 - Budget Général : (D-2017-03-19)

Madame Régine ZINGLE, conseillère municipale, présente le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice 2016 dressé par Madame Denise BUHL, Maire,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **DE LUI DONNER ACTE** de la présentation du compte administratif après que Madame Denise BUHL, Maire, se soit retirée de la séance. Le compte administratif donne les résultats suivants :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
DEPENSES Exécution 2016	1 029 963,81 €	529 670,78 €	1 559 634,59 €
RECETTES Exécution 2016	1 212 038,57 €	408 624,16 €	1 620 662,73 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	182 074,76 €	- 121 046,62 €	61 028,14 €
REPORT	0,00 €	379 662,00 €	379 662,00 €
RESULTAT CUMULE	182 074,76 €	258 615,38 €	440 690,14 €

- ✓ **DE CONSTATER** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✓ **DE PRECISER** que le compte administratif de l'exercice 2016 est en tous points conforme au compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal ;
- ✓ **DE VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

3.2 - Compte de gestion 2016 - Budget Général : (D-2017-03-20)

Madame Denise BUHL, Maire :

- Présente le budget primitif de l'exercice 2016, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Dit qu'il a été entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;
- Assure que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Présente l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Présente l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Présente la comptabilité des valeurs inactives ;

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **QUE LE COMPTE DE GESTION** dressé, pour l'exercice 2016 par le comptable du trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Point 4 – Affectation des résultats 2016 – Budget général. (D-2017-03-21)

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de 2016,

STATUE sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016 ;

CONSTATE que le compte administratif présente

Excédent de fonctionnement	182 074,76 €
Excédent d'investissement	258 615,38 €

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'INSCRIRE** à l'article 002 : résultat de fonctionnement en recette un montant de 182 074,76 € ;
- ✓ **D'INSCRIRE** à l'article 001 : résultat d'investissement en recette un montant de 258 615,38 € ;

Point 5 – Compte administratif et compte de gestions 2016 – Budget Eau / Assainissement

5.1 - Compte Administratif 2016 - Budget Eau / assainissement (D-2017-03-22)

Madame Régine ZINGLE, conseillère municipale, présente le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice 2016 dressé par Madame Denise BUHL, Maire,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **DE DONNER ACTE** de la présentation du compte administratif après que Madame Denise BUHL, Maire, se soit retirée de la séance. Le compte administratif donne les résultats suivants :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
DEPENSES Exécution 2016	149 542,70 €	56 228,45 €	205 771,15 €
RECETTES Exécution 2016	150 030,43 €	151 933,09 €	301 963,52 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	487,73 €	95 704,64 €	96 192,37 €
REPORT	0,00 €	-9 014,59 €	-9 014,59 €
RESULTAT CUMULE	487,73 €	86 690,05 €	87 177,78 €

- ✓ **DE CONSTATER** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✓ **DE PRECISER** que le compte administratif de l'exercice 2016 est en tous points conforme au compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal ;
- ✓ **DE VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

5.2 - Compte de gestion 2016 - Budget Eau / assainissement (D-2017-03-23)

Madame Denise BUHL, Maire :

- Présente le budget primitif de l'exercice 2016, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Dit qu'il a été entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;
- Assure que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Présente l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Présente l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Présente la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire, le Conseil municipal, après avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **QUE LE COMPTE DE GESTION** dressé, pour l'exercice 2016 par le comptable du trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**Point 6 – Affectation des résultats 2016 – Budget Eau / Assainissement
(D-2017-03-24)**

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de 2016,

STATUE sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016 ;

CONSTATE que le compte administratif représente

Excédent de fonctionnement	487,73 €
Excédent d'investissement	86 690,05 €

Sur proposition de la commission des finances, le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'INSCRIRE** à l'article 002 : résultat de fonctionnement en recette un montant de 487,73 € ;
 ✓ **D'INSCRIRE** à l'article 001 : résultat d'investissement en recette un montant de 86 690,05 € ;

Point 7 – Compte administratif et compte de gestions 2016 – Budget Lehgasse

7.1 - Compte Administratif 2016 - Budget Lehgasse (D-2017-03-25)

Madame Régine ZINGLE, conseillère municipale, présente le compte administratif et les décisions modificatives de l'exercice 2016 dressé par Madame Denise BUHL, Maire,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **LUI DONNER ACTE** de la présentation du compte administratif après que Madame Denise BUHL, Maire, se soit retirée de la séance. Le compte administratif donne les résultats suivants :

	FONTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	ENSEMBLE
DEPENSES Exécution 2016	153 904,68 €	0,00 €	153 904,68 €
RECETTES Exécution 2016	144 097,25 €	0,00 €	144 097,25 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	-9 807,43 €	0,00 €	9 807,43 €
REPORT	31 499,87 €	-196 456,26 €	-164 956,39 €
RESULTAT CUMULE	21 692,44 €	- 196 456,26 €	- 155 148,96 €

- ✓ **CONSTATER** pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et au bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- ✓ **PRECISER** que le compte administratif de l'exercice 2016 est en tous points conforme au compte de gestion dressé par le Trésorier Municipal ;
- ✓ **VOTER ET ARRETER** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

7.2 - Compte de gestion 2015 – Budget Lehgasse : (D-2017-03-26)

Madame Denise BUHL, Maire :

- Présente le budget primitif de l'exercice 2016, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;
- Dit qu'il a été entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2016 ;
- Assure que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;
- Présente l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- Présente l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- Présente la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avoir entendu les explications de Madame le Maire,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **QUE LE COMPTE DE GESTION** dressé, pour l'exercice 2016 par le comptable du trésor, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Point 8 – Affectation des résultats 2016 – Budget Lehgasse (D-2017-03-27)

Le Conseil Municipal, après avoir adopté le compte administratif de 2016,

STATUE sur l'affectation des résultats de l'exercice 2016 ;

CONSTATE que le compte administratif représente

Excédent de fonctionnement	21 692,44 €
Déficit d'investissement	196 456,26 €

Sur proposition de la commission des finances et vu que pour un budget Lotissement il n'y a pas d'affectation de résultat,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'INSCRIRE** à l'article 002 : résultat de fonctionnement en recette un montant de 21 692,44 € ;
- ✓ **D'INSCRIRE** à l'article 001 : résultat d'investissement en dépenses un montant de 196 456,26 € ;

Point 9 – Subventions 2017 (D-2017-03-28)

VU l'article L 2311-7 du code général des collectivités territoriales,

Sur proposition de la commission des finances réunie le 07 mars 2017,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

6574 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DE DROIT PRIVE		
Les Trolles (Périscolaire) délibération déjà prise le 10 janvier 2017	Subvention annuelle de fonctionnement de l'association	35 000,00 €
Groupement d'Action Sociale	Participation à l'action sociale en faveur du personnel communal	400,00 €
Amicale Sapeurs-Pompiers pour J.S.P.	Subvention annuelle de fonctionnement de l'association	600,00 €
Association œuvres scolaires (ski scolaire)	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves	1 170,00 €
Bibliothèque centrale de prêt (Bibliobus)	Subvention annuelle de fonctionnement de l'association	130,00 €
Les Amis de l'Emm	Subvention annuelle de fonctionnement de l'association	300,00 €
AN'ART	Participation Festival	300,00 €
Clique de la Grande Vallée	Participation exceptionnelle	500,00 €
Ecole de Musique et de danse de la Vallée de Munster	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves (8 élèves)	480,00 €
Ecole de Musique Ilienkopf	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves (2 élèves)	160,00 €
Fonds de solidarité	Participation annuelle au fonctionnement	500,00 €
Feux de la Wormsa	Participation aux frais de sécurisation de la soirée	300,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Participation annuelle au fonctionnement	600,00 €

Société de Musique Ilienkopf	Participation annuelle au fonctionnement école de musique	1 500,00 €
Chorale VOGESIA	Participation exceptionnelle	2 000,00 €
Union départementale des Sapeurs-Pompiers	Subvention Sapeurs-pompiers retraités et actifs	220,00 €
Grégoria Société d'Accordéons	Participation annuelle en fonction du nombre d'élèves	80,00 €
Les amis de la Nature section Metzeral	Participation annuelle au fonctionnement	300,00 €
Ecole de Metzeral	Participation au voyage scolaire	4 500,00 €
Zam Zam Népal	Participation annuelle au fonctionnement	300,00 €
UNC Section Metzeral	Participation exceptionnelle	500,00 €
Divers		160,00 €
	TOTAL GENERAL ARTICLE 6574 :	50 000,00 €

Point 10 – Taux des taxes 2017 (D-2017-03-29)

Madame le Maire, indique que l'État, dans la loi de Finances 2016 a fixé à 0,4 % le taux de revalorisation des bases des impôts directs locaux, soit le niveau de l'inflation constatée sur l'année écoulée. Elle rappelle qu'il n'y a pas eu d'augmentation des taux communaux depuis 2009.

	Base 2017	Taux 2017	Produit 2017
Taxe d'habitation	1 219 000	5,99 %	73 018,00 €
Taxe foncière sur bâti	1 435 000	6,92 %	99 302,00 €
Taxe foncière non bâti	77 100	43,85 %	33 808,00 €
	TOTAL :		206 128,00 €

Sur proposition de la commission des finances réunie le 07 mars 2017, le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

✓ **MAINTENIR** les taux pour 2017

Point 11 – Dépenses d'investissement Budget Général 2017 (D-2017-03-30)

Sur proposition de la commission des finances réunie le 07 mars 2017, le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

		RAR	PROPOSITION
21318	Autres bâtiments publics – Salle des fêtes		3 000,00 €
2132	Rénovation ancienne « poste »	148 971,00 €	251 029,00 €
2135	Installations générales : Soleil d'Or : dégraisseur – Nouveaux ateliers		120 000,00 €
2138	Achat Bel'Air	54 705,00 €	
2152	Installations de voirie – Pont vers l'Obermatt + divers	12 786,00 €	
21578	Autre matériel et outillage de voirie – saleur		2 700,00 €
2183	Matériel de bureau et info. – Aménagement poste Sandrine + Remboursement M. Flammand	2 894,00 €	1 000,00 €
2313	Réhabilitation Bel'Air	803 900,00 €	
020	Dépenses imprévues		29 844,76 €
	TOTAL DEPENSES :	1 023 256,00 €	407 573,76 €

Point 12 – Ligne de trésorerie (D-2017-03-31)

Dans le cadre de la réalisation de son programme pluriannuel d'investissement et plus particulièrement la réhabilitation du Bâtiment Bel'Air, la Commune de Metzeral est appelée à avancer d'importantes sommes d'argent pour payer les fournisseurs et les entreprises.

Dans l'attente de la vente des différents lots, la commune doit mobiliser une ligne de crédit de trésorerie.

Une consultation a été organisée auprès de différents établissements financiers, Crédit Agricole, Crédit Mutuel et Banque Populaire pour un montant de 500 000,00 €uros

Leurs propositions se décomposent ainsi :

	Crédit Agricole	Crédit Mutuel	Banque Populaire
Taux de référence	Euribor 3 mois	Euribor 3 mois	Euribor 3 mois
Marge	0,80 %	0,80 %	1 %
Frais de dossier	0,10 % soit 500,00 €	-----	<i>Non précisé</i>
Commission d'engagement	0,10 % soit 500,00 €	0,10 % soit 500,00 €	0,10 % soit 500,00 €
Commission de non utilisation	-----	-----	-----
Parts sociales	150,00 € remboursé en fin de contrat	-----	-----
Paiement des intérêts	Trimestriels	Trimestriels	Trimestriels
Déblocage / remboursement	avant 10 h 00 : jour après 10h00 : jour + 1	avant 10 h 45 : jour après 10h45 : jour + 1	Sur justificatif d'avanc. des travaux

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'AUTORISER** Mme le Maire à signer le contrat relatif à la mise à disposition d'une ligne de Trésorerie d'un montant de 500 000,00 € avec le Crédit Mutuel.

Point 13 – Budget Primitif – Budget général (D-2017-03-32)

Madame le Maire présente le budget primitif 2017 préparé par la commission des finances et voté par chapitres budgétaires. Elle reprend les grandes lignes des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'APPROUVER** le budget primitif 2017 en équilibre en dépenses et en recettes d'investissement, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	1 439 553,20 €	1 439 553,20 €
Investissement	1 503 258,32 €	1 503 258,32 €

Point 14 – Fixation du prix de l'eau 2017 (D-2017-03-33)

Après communication du prix des redevances dues à l'Agence de l'Eau, la commission des finances propose de maintenir le prix de l'eau en fonction des données reçues.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

DE MAINTENIR Le prix au m³ identique qu'en 2016 à savoir :

Redevance antipollution due à l'Agence de l'Eau	0,350 €
Taxe de prélèvement due à l'Agence de l'Eau	0,057 €
Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	0,233 €
Redevance assainissement	0,530 €
Part communale	1,533 €
Prix au m³ :	2,703 €

Point 15 – Dépenses d'investissement Budget Eau / Assainissement 2017 (D-2017-03-34)

Sur proposition de la commission des finances réunie le 07 mars 2017, le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- **APPROUVER** la réalisation des travaux, l'acquisition des équipements suivants et leur imputation en section d'investissement,
- **CHARGER** Madame le Maire d'engager et de mandater les dépenses chiffrées ci-dessous, lorsqu'elles entrent dans le cadre de sa délégation :

		PROPOSITION
203	Frais d'études (Rte de Mittlach)	5 087,24 €
2156	Matériel spécifique d'exploit. - compteurs	1 500.00 €
2158	Autres – Travaux réseaux	97 100.00 €
Total	DEPENSES	103 687,24 €

Point 16 – Budget Primitif 2017 - Budget Eau / Assainissement (D-2017-03-35)

Madame le Maire présente le budget primitif 2017 préparé par la commission des finances et voté par chapitres budgétaires. Elle reprend les grandes lignes des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'APPROUVER** le budget primitif 2017 en équilibre en dépenses et en recettes d'investissement, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	152 360,49 €	152 360,49 €
Investissement	127 560,00 €	127 560,00 €

Point 17 – Budget Primitif 2017 - Budget Lehgasse (D-2017-03-36)

Madame le Maire présente le budget primitif 2017 préparé par la commission des finances et voté par chapitres budgétaires. Elle reprend les grandes lignes des dépenses et des recettes tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- ✓ **D'APPROUVER** le budget primitif 2017 en équilibre en dépenses et en recettes d'investissement, comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	528 714,44 €	528 714,44 €
Investissement	439 537,69 €	439 537,69 €

Point 18 – Communication et Urbanisme

1. Communication

Les maires de Sondernach, Mittlach et Metzeral se sont rencontrés conformément à la demande de la direction des services départementaux de l'Education nationale. Cette dernière préconise un regroupement pédagogique intercommunal concentré sur la commune de Metzeral.

La classe unique de Mittlach bénéficie d'un sursis d'un an.

L'école maternelle de Sondernach pourrait intégrer celle de Metzeral dès la rentrée 2017/2018, l'enseignante et l'ATSEM disposeraient chacune d'un poste de titulaire.

Pour le regroupement des écoles élémentaires, les maires vont travailler sur un projet commun qui prendra en compte l'intérêt de l'enfant ainsi que les capacités financières des communes.

2. Urbanisme

Certificat d'urbanisme d'information :

- ✓ M^e Danièle BINGLER pour un terrain situé, 21 rue Jacques Immer (M. et Mme FUCHEY)
- ✓ M^e Anne-Catherine PRUDHON-REBISCHUNG pour un terrain situé 61, rue de l'Altenhof (M. RINGEISSEN)

Permis de construire :

Déclaration préalable :

- ✓ M. Nicolas SPENLE, 30a, Grand Rue – Création d'une couverture de terrasse et rénovation de la façade au 30 Grand rue.
- ✓ M. Dorian GUTHLEBEN, 19 rue Jacques Immer, création d'une terrasse en bois.

Droit de préemption urbain :

- ✓ M^e Danièle BINGLER pour un terrain situé, 21 rue Jacques Immer (M. et Mme FUCHEY)
- ✓ M^e Anne-Catherine PRUDHON-REBISCHUNG pour un terrain situé 61, rue de l'Altenhof (M. RINGEISSEN)

Point 19 – Compte rendu des commissions Communales et des délégués aux syndicats intercommunaux

Commission scolaire, périscolaire, jeunesse, Trolles :

Un conseil d'école s'est déroulé lundi 20 mars, Mme Manuela VIEIRA et M Thomas LITZLER en font un compte rendu

- L'école remercie le conseil municipal pour l'octroi d'une subvention de 4 500,00 euros pour financer les dépenses de la classe verte (Palavas pour les enfants de l'école primaire du 28 mai 2017 au 2 juin 2017). Cette subvention permet de diminuer la participation des parents d'élèves à 130,00 € / enfant.
- L'équipe enseignante souhaite modifier la date et l'organisation de la fête de Noël. La municipalité n'y voit aucun inconvénient.

Mme Manuela VIEIRA informe que la Commission Municipale des Jeunes a participé au Carnaval de Munster le 04 mars.

Commission Evènementiel :

- La doyenne du village Mme Alice LEBEAU fêtera ses 95 ans le 06 avril prochain

C.C.A.S :

Le CCAS s'est réuni le 09 mars 2017 pour une séance budgétaire.

Commission voirie, A.E.P., assainissement :

La prochaine réunion de la commission aura lieu le **29 avril 2017** à 09h00 (rendez-vous place de la Mairie

Commission bâtiments :

La prochaine réunion de la commission aura lieu le **25 avril 2017** à 19h00 (rendez-vous place de la Mairie

Commission fleurissement et cadre de vie :

La remise des prix « décoration de Noël » et « maisons fleuries » aura lieu le **13 avril 2017** à 20 h00 à la salle des fêtes.

Commission salle des fêtes :

Dorénavant, à l'instar des particuliers, les associations se verront également dotées d'un contrat de location pour les différentes manifestations. Ces dernières devront produire une attestation d'assurance et un état des lieux sera effectué avant et lors de la remise des clés.

SIVU Forestier :

M André SCHICKEL et M Bertrand SPIESER informent qu'un comité syndical du SIVU a eu lieu lundi 20 mars, une réunion des financeurs est à prévoir rapidement afin de revoir la politique globale du SIVU

Syndicat de la Haute Vallée de la Fecht :

Le comité syndical s'est réuni le 28 février pour une séance budgétaire.

Syndicat de l'Eglise de l'Emm :

Le comité syndical s'est réuni le 28 février pour une séance budgétaire.

SCOT :

Le comité syndical se réunira le 28 mars 2017 à 18h30 au Koifus.

Syndicat intercommunal des brigades vertes :

Le comité syndical se réunira le 21 avril 2017.

Point 20 - Divers

- Un chat a été récupéré par les brigades vertes et amené à la SPA ;
- Le concert des rameaux aura lieu le 09 avril prochain à 17 h à l'Eglise de l'Emm
- Le marché aux puces de l'association « La classe » se tiendra le dimanche 30 avril prochain.

La séance est levée à 22h30